

Le responsable politique désormais au sein de la majorité présidentielle crie au gachis. Il pense que le fait pour la militante du MRC d'avoir participé à une manifestation interdite est un scandale d'autant plus qu'elle est une professionnelle de la loi.

Me Jean De Dieu Momo a la dent dure contre sa « petite sœur » Michèle Ndocki. L'avocat de profession et président du parti politique PADDEC a commenté les mésaventures de sa consœur le 4 novembre 2018 lors de l'émission télévisée Canal Presse (Canal 2 International).

Il a déclaré notamment en évoquant la marche de protestation contre le régime de Paul Biya le 27 octobre 2018 à Douala qu'il est triste de voir la flamme qu'est Michèle Ndocki, « une consœur brillante qui est pleine d'avenir, lauréate de sa promotion, lauréate également du concours d'art oratoire », s'éteindre avant qu'on l'ait entretenue.

Pour lui, « si on ne montre pas la route à Me Ndocki elle est perdue ». L'opposant rallié à son ancien adversaire Paul Biya à la veille de la dernière élection présidentielle fait valoir qu'avant d'arriver au Barreau elle avait déjà des outils qui lui permettaient d'exceller. Il cite notamment son intervention remarquée face au Conseil constitutionnel lors du contentieux électoral.

Seulement, déplore-t-il, « passé le conseil constitutionnel, elle oublie sa toge d'avocat. Elle trempe sa toge d'avocat dans les caniveaux et cela fait désordre. C'est-à-dire que vous avez perdu devant le conseil constitutionnel qui respecte le droit, qui reste la loi. votre recours s'arrête là. Mais que vous alliez tremper votre robe dans les marches publiques interdites au point de vous retrouver dans les caniveaux franchement ce n'est pas sérieux ». Ce qui, pour lui, est « une circonstance aggravante parce qu'elle est avocate et connaît le droit ».

Me Momo déclare au sujet de Me Ndoki qu'il n'est pas bon qu'à peine entrée au Barreau elle se retrouve devant le juge comme prévenue. Il explique qu'en cas de condamnation, son casier judiciaire sera entaché ainsi que sa carrière politique et professionnelle. Il ne comprend pas qu'elle soit descendue dans la rue pour défendre un Maurice Kamto qui lui n'y était pas.